



Accusé de réception en préfecture  
02B-242000354-20210402-CONS-AG-21-064-DE  
Date de télétransmission : 09/04/2021  
Date de réception préfecture : 09/04/2021

**CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA**

*Conseil du 2 avril 2021*

**DELIBERATION DU CONSEIL  
DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**

**OBJET : Attribution d'une subvention au Comité d'Action Sociale et Culturelle de la CAB (CASC) – Année 2021**

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 2 avril à 16h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni au théâtre de Furiani, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 26 mars 2021.

**PRESENTS :** ARMANET Guy, BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, CALLIER Jeanne, DE CASALTA Jean-Sébastien, COLOMBANI Carulina, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, LOMBARDO Florence, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MUSSIER Emma, PADOVANI Jean-Jacques, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGGRI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SAVELLI Pierre, TIMSIT Christelle, LACA VE Mattea, POLISINI Ivana, TIERI Paul, ZUCCARELLI Jean.

**ONT DONNE POUVOIR :**

BIAGGINI Jean-Jacques	à	BATTESTI Gilles
LINALE Serge	à	ROMITI Gérard
LORENZI Thérèse	à	PADOVANI Marie-Hélène
MALAFRONTÉ Christine	à	GIAMARCHI Marie-Dominique
SAVELLI Jean-Michel	à	ROSSI Michel
SIMEONI Gilles	à	SAVELLI Pierre
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGO Louis
VESPERINI Françoise	à	DE CASALTA Jean-Sébastien
PIPERILINDA	à	POLISINI Ivana
SALGE Hélène	à	ZUCCARELLI Jean

**ABSENTS :** SIMONI Pierre-Baptiste, MORGANTI Julien.

**QUORUM : 14**

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire.  
Mme Pellegrini Leslie est élue secrétaire de séance.

**OBJET : Attribution d'une subvention au Comité d'Actions Sociales et Culturelles de la CAB (CASC) – Année 2021**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 septembre 2020 n°2B-2020-09-29-001 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant qu'il convient d'octroyer une subvention de fonctionnement à cette association pour l'exercice 2021 ;

Considérant la mise à disposition à temps plein par la collectivité d'un agent au CASC ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

**(Contre : MM. De Casalta, Zuccarelli, Mmes Salge, Vesperini)**

D'octroyer une subvention de 127.500,00€ à l'association du personnel « Comité d'Action Sociale et Culturelle de la Communauté d'Agglomération de Bastia » pour l'année 2021 ;

**APPROUVE**

L'avenant 1 à la convention cadre entre la Communauté d'Agglomération de Bastia et l'association CASC ;

**AUTORISE**

Le Président à signer l'avenant correspondant, ci-annexé ;

**DIT**

Que les crédits sont inscrits au chapitre 65 compte 6574 du budget principal 2021 de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



**LE PRESIDENT**

*[Signature]*  
Louis POZZO DI BORGO

